CHARTE TERRITORIALE

SAVOIR ROULER A VELO

VERSION PARTAGEE 3 JUIN 21

Les sigles et acronymes sont décrits dans le glossaire en fin de document

DOCUMENT DE TRAVAIL

1. **Préambule** 2
2. **Contexte** 2
3. **Région : GUADELOUPE DIAGNOSTIC PARTAGE** 2
   - 3.1. SOCIAL 2
   - 3.2. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES 3
   - 3.3. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES 3
   - 3.4. **Déploiement du SRAV** 3
   - 3.5. **Politiques publiques sur le SRAV,** accompagnement des collectivités territoriales dans leur politique vélo 3
   - 3.6. Cartographie des lieux et sites d'intervention des opérateurs SRAV : voir cartographie 4
4. **Acteurs concernés par le déploiement** (structures, noms, fonctions) : voir cartographie 4
5. **Modalités d'intervention** : en cours de formalisation, en valider en COPIL. 4
   - 5.1. **Déclaration** : tout intervenant sur le SRAV doit se déclarer sur la plate-forme et utiliser les outils pédagogiques dédiés. 4
   - 5.2. **Didactique** : compétence/bloc, programmation régionale, progression péda, allègements Bloc 2 (APER), circuits labélisés bloc 3 4
   - 5.3. **Logistique** : matériel collectif disponible 4
   - 5.4. **Formation** continue, évaluation du dispositif 4
6. **Objectifs et engagements déclinés à horizon 2022** 4
7. **Comité de Pilotage** 4
8. **Évaluation annuelle des objectifs et engagements** 4

GLOSSAIRE 6

1. Préambule

L'enjeu de cette charte est de formaliser les modalités de déploiement territorial du programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) en Guadeloupe, entre les différents partenaires et intervenants, afin que les enfants de 6 à 11 ans puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

2. Contexte

La loi d'orientation des mobilités a inséré dans le code de l'éducation un article L. 312-13-2 relatif à l'apprentissage du « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV destiné aux enfants de 6 à 11 ans).

Ce programme est une Initiative nationale interministérielle, piloté par le Ministère des Sports (avec le Ministère de l'Éducation Nationale + Ministère Intérieur + Transport + Sécurité Routière). Cette opération est une priorité du Ministère des Sports.

L'objectif de ce programme est de favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée.

Cet apprentissage est constitué d'une Formation de 10 heures réparties en 3 blocs, encadrée par des professionnels :

- BLOC 1 - Savoir pédaler = maitriser les fondamentaux du vélo
- BLOC 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- BLOC 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, à l'issue duquel des attestations sont délivrées aux enfants.

C'est un programme national complet et innovant, incluant des séances d'apprentissage à l'extérieur de l'école.

Il poursuit trois enjeux :

- Un enjeu de sécurité, en renforçant les conditions de sécurité de la pratique du vélo, en autonomie, sur la voie publique, chez les enfants de 6 à 11 ans. C'est une déclinaison directe de la mesure 10 du Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR) du 9 janvier 2018 qui définissait les contours du SRAV ;
- Un enjeu de développement des mobilités actives dans le cadre Plan vélo et mobilités actives, annoncé par le premier ministre le 14 septembre 2018. L'objectif de ce plan est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et d'atteindre 9 % des déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Programme « Savoir Rouler à Vélo » encourage un mode économique et écologique de déplacement et, comme d'autres programmes notamment développés au sein des établissements scolaires, il promeut la pratique d'une activité physique régulière auprès des plus jeunes qui sont exposés aux risques liés à la sédentarité ;
- Un enjeu de développement de la pratique d'activité physique et sportive durable en visant l'augmentation de 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024. Jugée comme facile d'accès, cette activité permet également aux jeunes de se rendre en autonomie aux autres activités sportives.

Étant un des éléments structurant du plan Vélo et mobilités actives piloté par le Gouvernement comme un des « objets de la vie quotidienne » (OVQ - circulaires 6117/SG et 6118/SG du 3 octobre 2019), le SRAV et son objectif d'un déploiement complet en 2022, font l'objet d'un suivi :

- Pilotage par la DRAJES pour le volet sportif, en lien étroit avec le Rectorat de la Guadeloupe pour le volet éducatif,
- Articulation de l'intervention de chacun des acteurs concernés pour s'assurer du déploiement du « Savoir Rouler à Vélo » sur l'ensemble du territoire,
- Mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles

DOCUMENT DE TRAVAIL

3. Région : GUADELOUPE

DIAGNOSTIC PARTAGE

3.1. SOCIAL

3.1.1. **Démographie** : la Guadeloupe comporte 375 000 habitants, dont 28 400 enfants scolarisés qui ont entre 6 et 11 ans (dont 24 100 en EPLE public).

3.1.2. **Vie sportive et associative** : 11 clubs Fédération Française de Cycliste labélisés École Française de Cycliste, interviennent en milieu scolaire et club sportif.

3.1.3. Manifestations autour du vélo, sensibilité populaire à la pratique du vélo :

3.1.3.1. À l'École : semaine du vélo, action d'apprentissage du vélo en Éducation Physique …

3.1.3.2. 50% des clubs sportifs organisent des rencontres inter-écoles de vélo, des manifestations de découverte et de sensibilisation, des actions éducatives durant les vacances et l'enseignement sur le temps scolaire. Les clubs sont fédérés par le Comité Régional de Cyclisme Iles de Guadeloupe (CRCIG)

3.1.3.3. USEP Guadeloupe : l'opération nationale « P'tit tour » est organisée sur 5 jours-étapes. En moyenne 200 élèves par jour. Certaines classes de CM1-CM2 participent à plusieurs jours-étapes. Entre mai 2021 et juin 2021, les secteurs USEP de Grande Terre Nord, des Abymes, de Sainte Rose, de Bouillante-Vieux Habitants proposent des sorites vélos sur Route.

3.1.3.4. L'UNSS programme des manifestations de découverte du vélo à destination des élèves des AS d'établissement de l'académie (licenciés de 6ème ciblés) exemple : Le 2/12/20 « Tous au Vélodrome BMX-Piste » dans le cadre de la SOP 21.

3.1.3.5. L'association Prévention MAIF à une approche du vélo comme moyen de déplacement et objet de la vie quotidienne avec pour objectif devenir autonome à vélo et se déplacer de manière écologique et économique. Dans le milieu fédéral, c'est surtout l'orientation Vélo=loisirs (66.7%) puis vélo = sport (33.3%).

3.2. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES

3.2.1. La longueur totale du réseau routier principal du département de la Guadeloupe se répartit en 416 kilomètres de routes nationales et 619 kilomètres de routes départementales dont 41,7 km de voies rapides. Le réseau cycles est inexistant car plus praticable. Une piste d'enseignement sécurité routière est située à Belcourt Baie Mahault (PESR).

3.2.2. Il n'est pas connu de plan d'aménagement des établissements scolaires (abri vélo) ni de voie cyclable aux abords des écoles.

3.2.3. Infrastructures sportives : les clubs sportifs disposent d'espace autour du club ou dans leur enceinte. Le vélodrome Amédée Détraux de Gourdeliane (Baie-Mahault) est un ensemble sportif qui contribue au développement des pratiques des clubs et du sport de haut-niveau (piste et BMX).

3.2.4. Matériel :

3.2.4.1. À l'Éducation Nationale, les enseignants ne disposent pas de matériel (Vélos, kit SRAV). Les élèves qui en possèdent pratiquent avec leur vélo et leur équipement. Certains enseignants ont fabriqué leurs panneaux de signalisation pour permettre de travailler le bloc 2.

3.2.4.2. Les clubs sportifs labélisés disposent de casques, de vélos, de protections, de supports pédagogiques, de jeux de quilles, plots, bâtons, gants, publicité.

3.2.4.3. Des kits SRAV pour l'USEP sont en cours d'acquisition (subvention DRAJES).

3.2.4.4. La prévention routière MAIF dispose de kits comprenant les équipements de sécurité du cycliste (casque, gants, gilet fluo, coudières, genouillères), de matériel sanitaire de désinfection, de charlottes pour les casques.

3.2.4.5. Plusieurs professionnels sont opérationnels (exemple Moniteur Cycliste Français) : Fourgon + 60 vélos (14;16;20;24;27,5 pouces) casque + charlotte, gel, produit nettoyage vélo, panneaux, feux tricolores, passage piéton, chaines, plots, cônes, gilet, vidéoprojecteur, trousse de secours, documents et supports pédagogiques, ordinateur, imprimante….

3.3. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES

3.3.1. Aucun moyen financier n'est sollicité dans le cadre de l'enseignement du SRAV par l'Éducation Nationale. Les enseignants sollicitent des partenaires : club, associations qui ont obtenu (ou pas) des moyens financiers. La DRAJES a consacré entre 6 000 et 15 000 € en 2020 et 2021 pour aider des associations à initier le SRAV. Quelques municipalités ont commencé à dédier des moyens pour faire intervenir des professionnels sur le programme SRAV.

3.3.2. Ressources humaines :

3.3.2.1. À l'école, des professionnels diplômés d'état sont sollicités dans le cadre du projet de classe pour les enseignants qui en font la demande. Ils sont agréés par l'IA-DASEN. Des adultes bénévoles sont agréés pour les sorties sur route au cycle 3. L'activité cyclisme scolaire est une activité à taux d'encadrement renforcé. Les enseignants sont agréés d'office par le MEN. Pour l'enseignement de l'activité cyclisme scolaire, le taux d'encadrement s'élève à 2 encadrants pour 24 élèves et un encadrant supplémentaire par tranche de 12 élèves supplémentaires.

3.3.2.2. Dans le cadre du sport scolaire, 11 Enseignants-délégués USEP ont été formés le 24 avril 21 ; depuis 2006, des réunions préparatoires sont organisées par le comité USEP Guadeloupe dans le cadre du P'tit tour afin de préciser la réglementation en vigueur en matière d'organisation et d'encadrement des licenciés adultes et enfants sur les routes. Dans le cadre du P'tit tour USEP, le taux d'encadrement s'élève à 2 encadrants par tranche de 8 élèves.

3.3.2.3. L'association Prévention MAIF dispose de 4 bénévoles.

3.3.2.4. En club, animation assurée par des brevets fédéraux principalement + BPJEPS.

3.4. Déploiement du SRAV

3.4.1. Éducation Nationale : En 2018-2019, les élèves de 9 classes de la circonscription de Baie Mahault ont reçu une attestation du SRAV par un intervenant professionnel. En 2020-2021, les élèves de 10 classes suivent un module d'apprentissage dans le Nord Grande Terre.

3.4.2. Cyclisme fédéral : 83.3% des 6 clubs partenaires se servent des ressources pédagogiques du SRAV (papier et numérique), 50% des clubs labellisés ont tenu plus de 4 sessions. Bloc 1 : au moins 788 enfants – Bloc 2 : 788 – Bloc 3 : 215 dont 555 en cours. 215 attestations délivrés – 66.7% des clubs ont délivrés des attestations, 1 club l'a fait par l'intermédiaire d'un professionnel et 1 club ne l'a pas encore fait. Majoritairement des éducateurs fédéraux, suivis des éducateurs titulaires du Brevet d'état. Ces animations sont assurées en moyenne avec plus de 3 animateurs. 66.7% des animateurs sont rémunérés, soit mis à disposition par leur ville (16.7%), ou par un autre dispositif. 33% sont non rémunérés.

3.4.3. Fédération MCF : Bloc 1 : 306 (bloc 2 et 3 non valider) en cours ; Bloc 1 /2/3 : 284 ; Attestations délivrées : 284 ; Intervenants : 2 moniteurs titulaires de la carte pro et 1 assistant ; Nombre de session : 9.

3.4.4. Sport scolaire : Les 12 secteurs USEP proposent des activités. L'UNSS a programmé pour la saison 20/21 des manifestations SRAV à destination des élèves des AS d'établissement de l'académie, les licenciés de 6ème sont ciblés.

3.4.4.1. 3 février 2021 Vélodrome de Gourdeliane BMX PISTE : validation bloc 1.

3.4.4.2. 4/5/2021 « En vélo nous sommes tous des As » à Saint-François piste de karting : validation bloc 1 et 2 clg MACAL et clg RAME DECORBIN.

3.5. Politiques publiques sur le SRAV, accompagnement des collectivités territoriales dans leur politique vélo

DOCUMENT DE TRAVAIL

3.5.1. Éducation Nationale :

3.5.1.1. La collectivité de Sainte Anne depuis 2013 a mis à disposition des Brevets d'État pour des interventions dans les écoles de la commune et plus particulièrement au bourg pour la préparation au SRAV.

3.5.1.2. La collectivité de Saint Martin collabore avec la circonscription pour l'intervention des ETAPS dans l'encadrement de l'activité cyclisme.

3.5.1.3. La collectivité de Capesterre Belle Eau a autorisé la participation d'un brevet d'état pour l'encadrement du cyclisme scolaire.

3.5.2. Les clubs du CRCIG : dispositif politique de la ville (33%) – le club (33%) – Conseil départemental (16.7%) et la famille (16.7%) – subvention ANS – Convention d'objectifs signée avec leur ville.

3.5.3. Prévention MAIF : convention Fondation de la Route + ADOSEN, projet de formation de bénévoles, piste cyclable et le matériel associé à un prix négocié.

3.6. Cartographie des lieux et sites d'intervention des opérateurs SRAV : voir cartographie

4. Acteurs concernés par le déploiement (structures, noms, fonctions) : voir cartographie

5. Modalités d'intervention : en cours de formalisation, en valider en COPIL.

5.1. Déclaration : tout intervenant sur le SRAV doit se déclarer sur la plate-forme et utiliser les outils pédagogiques dédiés.

5.2. Didactique : compétence/bloc, programmation régionale, progression péda, allègements Bloc 2 (APER), circuits labélisés bloc 3

5.3. Logistique : matériel collectif disponible

5.4. Formation continue, évaluation du dispositif

6. Objectifs et engagements déclinés à horizon 2022

En 2020, 300 enfants ont complété la formation et reçu leur attestation « Savoir Rouler à Vélo ». L'objectif régional est fixé à 25% de la classe d'âge pour fin 2022, soit 1500 enfants.

- ➔ 2021 : 600 enfants seront certifiés SRAV (bloc 3)
- ➔ 2022 : 600 certifications bloc 3 soit 1 500 enfants certifiés (25% d'une classe d'âge)

7. Comité de Pilotage

Les partenaires du réseau identifiés en Guadeloupe, qui ont œuvré à la mise en place du SRAV lors des groupes de travail préparatoires au COPIL : DRAJES, Rectorat, DEAL, Comité Régional Cycliste, Moniteur Cycliste Français (MCF), clubs cyclistes de la Fédération Française de Cyclisme, intervenants professionnels, UNSS, USEP, UFOLEP, association prévention MAIF, MGEN.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo, l'objectif premier est de tisser le réseau des partenaires pressentis en Guadeloupe en capacité de participer activement au programme, de diagnostiquer l'activité et de coordonner les actions.

En application de l'instruction interministerielle du 2 juillet 2020, le pilotage du dispositif est ordonné par le préfet qui missionne la DRAJES pour coordonner l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire au travers d'un comité de pilotage qui aura pour mission :

- ➔ de réaliser un diagnostic local partagé,
- ➔ de mobiliser l'ensemble des partenaires et les inciter à contribuer au programme (ressources humaines, financement, matériel),
- ➔ d'articuler les interventions de chacun et de veiller au bon déploiement des actions pédagogiques, à la bonne utilisation des outils de certification et de communication,
- ➔ d'animer la chartre territoriale, d'évaluer la réalisation des engagements et objectifs fixés.

8. Évaluation annuelle des objectifs et engagements

Sur la base des interventions saisies et attestations délivrées enregistrées au niveau départemental sur l'application « https://www.savoirrouleravelo.fr/intervenant/ ». Un compte personnel est à activer dans chaque DDCS pour assurer le suivi par département

- ➔ Rapport du comité de pilotage :
- ➔ Conformité : enregistrement, cahier des charges, progression péda, utilisation des outils de certification et de communication, compte-rendu
- ➔ Perspectives :

8.1 Points forts :	Éducation Nationale	Effectif maximal d'enfants de 6 à 11 ans pouvant être sensibilisés au SRAV. Formation-Information des adultes pour l'encadrement des écoliers sur route. Autonomie pour attester des 3 blocs du SRAV
	CRCIG	Sensibilisation sur la sécurité routière – incite à la pratique du cyclisme – Répond à la demande des jeunes – a un volet ludique
	Sport scolaire	Sorties sur route des CM1 et CM2 dans le cadre de l'opération nationale P'tit tour
	MGEN	Formations opérationnelles proposées par la fondation de la route (coordination MGEN) Potentiel de mobilisation d'enseignants bénévoles (ADOSEN)
8.2 Améliorations :	Éducation Nationale	Le contenu de l'enseignement proposé sur le temps scolaire. L'augmentation du temps de pratique des élèves.
	CRCIG	Plus de communication sur ce dispositif, améliorer l'accompagnement financier des clubs pour l'acquisition de moyens et rémunérations des animateurs, élaborer une convention cadre pour intervenir dans les écoles avec une subvention à allouer pour les interventions
	Sport scolaire	Proposition UNSS de dotation de gourdes logotées, dotation de casques selon les besoins sociaux Dotation de led rouge, brassard, sac à dos (voir fondation de la route MGEN) Fabrication de supports de communication : kakémo, oriflamme, banderoles Protocoles sanitaires : besoin de charlottes

DOCUMENT DE TRAVAIL

		Besoin général d'acquisition de matériel collectif : kit SRAV Proposition d'afficher les partenaires SRAV sur les Jeux de la Caraibes 2022 : opération sur le village Gosier
		Communication : valoriser les actions, page web dédiée
	CRCIG	Absence de moyens financiers, disponibilité des animateurs, fourniture de matériels notamment un kit Sécurité routière
8.4 Stratégie :	Éducation Nationale	Formation des intervenants aux regards des attentes du SRAV
	CRCIG	Mettre en place un projet Savoir Rouler en milieu scolaire avec intégration de la culture de l'environnement des écoles de vélo -partenaire du développement du territoire. – Mettre en place des conventions tripartites (EPCI – Rectorat-CRCIG-Clubs) – créer un cadre de coordination dans la mise en œuvre du SAVR Parrainage des participants par des licenciés au sein des clubs – organiser des caravanes culture cycliste scolaire
	Prévention MAIF	L'utilisation du vélo s'inscrivant dans le cadre d'actions liées à notre mission de prévention, nous allons : Poursuivre nos actions de sensibilisation au Code de la route, Découvrir les équipements de la bicyclette et de leur fonction Découvrir aussi les équipements de sécurité du cycliste

ajoutez votre Logo régional s'il manque

Liste de diffusion du groupe de travail (à effacer ultérieurement) :

jerome.chedeville@ac-guadeloupe.fr, usep971@orange.fr, usep971@gmail.com, ufolep971@ufolep-guadeloupe.org, sr-guadeloupe@unss.org, securiteroutiere-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr, prevention.maif.971@maif.fr, p.palmiste@gmail.com, lesabymes@prevention-maif.fr, lc.moniteurcycliste971@gmail.com, ketty.labau@unss.org, henry.gatibelza@ac-guadeloupe.fr, fritzsamut@gmail.com, dina.latchoumaya@developpement-durable.gouv.fr, cyclisme@crcg.fr, cpaulin@mgen.fr, comptabilite@crcg.fr, christophe.chicot@ac-guadeloupe.fr, c.ludo971@gmail.com, christine.baron2@orange.fr

DOCUMENT DE TRAVAIL

GLOSSAIRE

APER	Attestation de Première Éducation à la Route
PSF	Projet Sportif Fédéral
ANS	Agence Nationale du Sport
OVQ	objets de la vie quotidienne
DRAJES	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (anciennement DJSCS)
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
EPLE	Établissement public local d'enseignement
SRAV	Savoir Rouler à Vélo
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
CRCIG	Comité Régional de Cyclisme Iles de Guadeloupe
MCF	Moniteur Cycliste Français

DOCUMENT DE TRAVAIL